

## Table des matières

Point de vue : La société civile et l'aide – Dans quelle direction allons-nous ?

La société civile est-elle en retraite ?

Les partenariats société civile-donneurs – situation actuelle et perspectives

L'absence de citoyens dans les États fragiles

La société civile au Moyen-Orient : contexte historique et régional

## Dans ce numéro :

Nous étudions comment l'industrie de l'aide pourrait mieux venir en aide à la société civile. Brian Pratt soutient que pour que l'aide soit plus efficace, il faut de nouvelles stratégies mettant les populations locales au centre, alors que Katie Wright et Lucy Earle examinent les acteurs de la société civile moins connus et qui travaillent en marge.

Vient ensuite une interview de Kasturi Sen avec le nouveau Secrétaire permanent du Département britannique pour le développement international (DFID), Minouche Shafik, dans laquelle elle explique le rapprochement entre la société civile et le DFID. L'article suivant sonde la nécessité de davantage tendre la main à la société civile dans les États fragiles par le biais d'un dialogue plus constructif. Enfin, Valli Yanni expose brièvement quelques problèmes fondamentaux de la société civile au Moyen-Orient.

Ce numéro d'ONTRAC est un prélude à la prochaine conférence d'INTRAC qui aura lieu en décembre 2008 et qui examinera encore une fois le concept et le rôle de la société civile et plus particulièrement son importance dans les débats actuels et la pratique du développement.

## Point de vue : la société civile et l'aide – Dans quelle direction allons-nous ?

La société civile est antérieure à l'industrie de l'aide et risque de lui survivre, puisqu'elle est inhérente aux sociétés et États florissants. Par conséquent, deux questions devraient être mises à l'avant-plan. Comment l'industrie de l'aide soutient-elle la société civile dans son rôle à long terme, qui consiste à faire équilibre avec l'État et lui servir de complément et à représenter les positions et activités des citoyens ? Quels sont les moyens déployés par l'industrie de l'aide (à la fois les agences officielles et les ONG) pour renforcer durablement les capacités de la société civile plutôt que de les affaiblir ?

Alors que nous sommes toujours plus inquiets du fait que l'industrie de l'aide ignore les leçons de l'histoire ou ramène le développement à quelques indicateurs à peine liés au développement à long terme, nous devons nous tourner vers l'avenir et établir, tant pour les ONG que pour les donateurs officiels, une vision qui soit également réaliste et politiquement sensible aux contextes dans lesquels le développement opère, et plus pragmatique quant à leurs propres rôles. Il y a autant de possibilités de nuire s'agissant de développer les communautés que de perspectives d'action positive. Au fur et à mesure que nous approchons de 2015, il est de plus en plus probable que les grands défis de la pauvreté chronique et persistante, de l'inégalité de la distribution des richesses et des ressources, du réchauffement climatique et de l'insécurité exigeront de l'industrie de l'aide qu'elle mette au point de nouvelles stratégies. Ces stratégies doivent mettre les *populations locales* au centre de cette vision. Les gouvernements prétendent le faire via la Déclaration de Paris, mais la société civile continue à être traitée comme un parent pauvre ou est trop souvent confondue avec les ONG de développement et d'aide d'urgence, séparée du tissu social d'un pays, d'une région ou d'une communauté.

Il est vrai que les groupes de la société civile et tout particulièrement les ONG auront des défis à relever. Ils devront à nouveau trouver des sources de soutien financier et une partie

du personnel sera perdue pour le secteur. Cependant, l'expansion du volontariat apporter une solution à ce problème, puisque plus de personnes ont du temps et des ressources à consacrer bénévolement à leurs propres communautés. Cette tendance se constate ailleurs et reflète l'état d'esprit de nombreuses personnes sur le terrain qui comptent peut-être sur un avenir ne comptant pas uniquement sur les donateurs.

Le programme qu'INTRAC a récemment mis en oeuvre à Chypre par exemple, s'est distingué par la formation des partenaires locaux de préférence en soirée, puisque la plupart des groupes sur l'île sont gérés par des bénévoles. Le niveau de succès ne pourra être établi qu'avec le temps.

Nous voulons cependant éviter de reproduire le modèle des entreprises multilatérales et imaginer que la société civile peut être renforcée par la croissance constante des ONG multilatérales.

Ces ONG pourraient apporter différentes formes d'aide aux populations locales, mais elles ne contribuent pas plus à la société civile locale que les entreprises multilatérales n'ont entraîné la richesse des entreprises locales, sauf comme sous-traitants et fournisseurs.

Brian Pratt, Directeur général, INTRAC  
bpratt@intrac.org

[p2]

## **La société civile est-elle en retraite ?**

Les récents changements intervenus dans l'architecture de l'aide montrent que la contribution potentielle que peuvent apporter les organisations de la société civile au développement est compromise. Tout d'abord, l'incapacité grandissante des donateurs et des gouvernements à associer la société civile au développement en tant que partenaire visible se reflète dans la politique actuelle de l'aide. La Déclaration de Paris et l'agenda de l'efficacité de l'aide ont largement échoué à mettre la société civile sur un pied d'égalité avec les autres acteurs (?). Les données glanées par INTRAC (DFID 2007, Ibis 2008) portent à croire que les groupes de la société civile ont été autorisés à n'exercer qu'un rôle très limité et uniforme, leur champ d'influence en termes de plaidoyer et d'octroi de moyens pour agir passant après les relations de sous-traitance pour la prestation de service. Les organisations de la société civile elles-mêmes ont mis du temps à comprendre les implications du programme de l'efficacité de l'aide. Nombreuses sont celles qui se contentent d'aligner leurs propres stratégies presque totalement sur celles des donateurs ce qui, d'après certains observateurs, risque de leur faire perdre leur âme (Edwards 2005).

Les priorités actuelles de sécurité ont poussé de nombreuses organisations de la société civile vers un "mode défensif" et à devenir très frileuses à l'égard des risques. Les ONGI sont soumises à des pressions grandissantes dans le contexte des mesures de sécurité nationales, ce qui rend leurs relations plus difficiles avec les partenaires du sud. Les organisations de la société civile qui effectuent du travail de plaidoyer subissent, elles aussi, de plus en plus de pressions. L'agenda de sécurité est souvent utilisé comme un écran de fumée par les États répressifs (comme au Bangladesh ou en Asie centrale), de même que par ceux qui se prétendent démocratiques, pour contenir les organisations de la société civile (Sen et Morris 2008).

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les organisations de la société civile (et en particulier les ONG) soient forcées de battre en retraite ou, dans le cas des ONGI, de se fondre si intimement avec les donateurs que la différence entre elles et les gouvernements nationaux devient à ce point imperceptible que leur utilité est mise en cause. Malgré cette perspective sans doute sombre, il y a de nouvelles tendances et de nouveaux acteurs qui s'opposent aux perceptions conventionnelles des organisations de la société civile. Il y a entre autres les mouvements sociaux et les organisations religieuses qui sont sorties du

moule traditionnel décrit ci-dessus. L'article suivant s'appuie sur les conclusions d'un projet de recherche entrepris par un membre d'INTRAC, Lucy Earle, qui a examiné les récentes initiatives du mouvement social dans le contexte brésilien.

La recherche se fonde sur les conclusions du travail de terrain avec un mouvement social qui organise la mise à disposition de logements pour les personnes à faible revenu à São Paulo, Brésil. La recherche montre notamment que les mouvements sociaux ont tendance à exercer des pressions sur l'État pour que celui-ci fasse respecter les droits de citoyenneté définis dans la Constitution. Il s'agit d'un instrument particulièrement puissant au Brésil puisque la Constitution a été rédigée en 1988 via un processus très participatif. Le groupe a par conséquent commencé à s'engager très ambitieusement avec le système juridique, plusieurs dirigeants du mouvement social s'étant formés au métier d'avocat. En démocratisant le droit qui, par le passé, était réservé aux élites brésiliennes, le mouvement pose un sérieux problème à l'État en "prenant l'État à son propre jeu".

Cette recherche révèle également que les mouvements sociaux au Brésil sont étroitement liés aux partis de gauche, en particulier le Parti des travailleurs. Cependant, de nombreuses ONG nationales et internationales hésitent à financer les mouvements sociaux précisément pour cette raison et parce qu'ils agissent parfois illégalement pour attirer l'attention des médias et contraindre l'État à s'engager à leurs côtés. Les mouvements sociaux oscillent ainsi entre la voie juridique et celle de l'illégalité.

Bien que de nombreuses ONGI puissent hésiter à soutenir les mouvements sociaux, ceux-ci ont quatre atouts essentiels leur permettant de maximiser toute aide offerte. Tout d'abord, les mouvements sociaux s'appuient sur leurs membres ; ils perdent leur raison d'être s'ils ne jouissent pas du soutien de leurs membres. Deuxièmement, les mouvements sociaux doivent, par nécessité, s'adapter rapidement aux changements de circonstances. Ils doivent réagir aux problèmes auxquels sont confrontés leurs membres, par exemple des expulsions imminentes et des logements peu sûrs. Les mouvements sociaux bénéficient en outre d'une énorme participation et accordent beaucoup d'importance à la démocratie interne et au renforcement des moyens d'action de leurs membres, en leur donnant l'occasion de s'informer sur les causes profondes de leur pauvreté. Éduquer et renforcer les capacités fait donc partie de leur mission. Enfin, les mouvements sociaux sont souvent mus par la volonté d'apporter du changement dans la société ou sur la scène politique et ont tendance à se servir d'un discours fondé sur les droits, à l'instar d'autres acteurs de la société civile comme les ONG.

En nous basant sur les conclusions de ces types de recherche, il apparaît que si nous voulons vraiment soutenir la société civile, l'industrie de l'aide dans son ensemble doit dorénavant se concentrer sur et s'engager dans le développement avec des acteurs moins connus comme les mouvements sociaux, les organisations religieuses et les diasporas qui, par tradition, sont en marge. Cependant, un partenariat réussi peut dépendre de la capacité de ces groupes à protéger leur indépendance et leur autonomie.

Katie Wright et Lucy Earle

kwright@intrac.org L.O.Earle@lse.ac.uk

## Références:

Earle, L, (2008) *Social Movements and Citizenship* (INTRAC, en cours)

Hulme, D et Edwards, M, (1996) *NGOs, States and Donors: Too close for comfort?*  
Palgrave Macmillan

IBIS, Alliance 2015 (2008). 'Fostering Democratic Ownership – Towards Greater Impact on Poverty'. Disponible à l'adresse suivante :  
[www.eldis.org/cf/rdr/?doc=37512&em=290708&sub=aid](http://www.eldis.org/cf/rdr/?doc=37512&em=290708&sub=aid)

INTRAC (2007) 'Aid Effectiveness and Social Policy', DFID. Disponible sur [www.dfid.org](http://www.dfid.org)

Sen, K and Morris, T, (2008) *Civil Society and the War on Terror*. INTRAC

## **Partenariats société civile–donneurs – Situation actuelle et perspectives**

Le nouveau secrétaire permanent du Département britannique pour le développement international (DFID), Minouche Shafik, a donné une brève interview à ONTRAC dans laquelle elle a répété que, selon elle, le travail du DFID avec la société civile s'inscrira dans le cadre d'une relation plus profonde dans les années à venir.

Le DFID a été un chef de file au sujet de la Déclaration de Paris pour garantir des progrès sur l'efficacité de l'aide, un domaine où de nombreux acteurs de la société civile se plaignent d'être mis sur la touche. Cependant, le DFID a également sponsorisé le document de travail de la société civile en vue de la troisième réunion de haut niveau qui s'est tenue à Accra en septembre 2008. L'engagement du DFID en faveur d'un programme de droits est également confirmé par son financement au début de l'année dernière des documents de travail destinés au comité de pilotage du CAD/OCDE, qui se focalisaient sur le genre, les droits humains et la défense des droits des pauvres à des moyens d'existence. Les changements dans la façon dont le DFID travaille avec la société civile sont vraiment perceptibles.

### **1. Avez-vous une vision des partenariats donateurs/société civile qui améliorerait la collaboration en ce qui concerne les programmes de développement et les objectifs tels que les OMD ?**

Selon moi, le cadre conceptuel d'un partenariat avec la société civile comporte de multiples facettes :

Les organisations de la société civile (situées au nord et au sud) sont des "amis critiques importants" des donateurs et des gouvernements, des amis dont la présence est essentielle, qui sont là pour mettre en cause les politiques et s'y opposer. Le DFID en tant que donneur, partage en grande partie les objectifs des OSC, par exemple, il témoigne un vif intérêt pour des questions telles que la pauvreté chronique et persistante, l'inégalité, les droits des femmes, etc. Cependant, les méthodes utilisées par les donateurs et les organisations de la société civile pour aborder ces questions sont inévitablement différentes.

Les OSC ont un rôle déterminant à jouer non seulement dans la sensibilisation du public aux questions du développement, mais aussi dans la prestation de services dans les pays où les gouvernements sont tout simplement incapables de procurer à la population générale des services de base et essentiels comme la santé et l'éducation.

La société civile est également un partenaire important du DFID au niveau de la défense des droits. Cela signifie fournir de l'aide à la société civile en fonction des besoins, demander aux gouvernements de rendre des comptes et contribuer à renforcer les capacités. Le renforcement des capacités de la société civile tient compte de l'incapacité du gouvernement à fournir des services, mais implique également de s'opposer à des politiques inégales ou à des politiques qui excluent des groupes spécifiques de la société civile. La société civile a un rôle important à jouer, en réalité, on tient pour acquis qu'une société civile dynamique est un fondement important d'une société démocratique.

Les OMD font partie intégrante des objectifs institutionnels du DFID. Ils restent solidement ancrés dans l'avenir pour le DFID et resteront prioritaires. Je soulignerais qu'il est essentiel pour les gouvernements, les OSC et le secteur privé de collaborer pour accélérer les progrès en ce qui concerne les OMD.

De surcroît, des questions politiques plus générales telles que le réchauffement climatique, le traitement des conflits et la justice dans les régimes d'échanges, resteront décisives pour accompagner la mise en œuvre des OMD d'ici 2015. Quoiqu'il œuvre dans des environnements difficiles, le DFID continue à travailler pour atteindre les OMD et ce, en partenariat étroit avec les OSC de nombreux pays. À titre d'exemples, la Birmanie et le Zimbabwe où, dans le climat actuel, il n'est pas facile pour la société civile d'avoir un rôle actif. Néanmoins, avec l'appui du DFID, la société civile a fourni des services essentiels dans le domaine social et de la santé en particulier.

## **2. Dans quelles régions les partenariats fonctionnent-ils bien ?**

Le DFID a d'excellentes relations avec une série d'OSC au Royaume-Uni et outre-mer. Nous travaillons en partenariat avec la société civile à la fois via nos bureaux nationaux et au niveau central, y compris via des accords de partenariat de programme et divers fonds, dont le Civil Society Challenge Fund, le Governance and Transparency Fund; le Development Awareness Fund et le Conflict et Humanitarian Fund.

Le DFID a actuellement 27 Accords de partenariat de programmes qui financent de grandes organisations situées au Royaume-Uni, pour les aider à accomplir leur mission et réaliser les objectifs communs. Les partenaires de ces accords jouent le rôle de défenseurs (le rôle de l'ami critique) et aident les organisations locales dans différents endroits du monde à améliorer l'accès aux services, à contribuer à l'élaboration de la politique et à acheminer l'aide d'urgence. Les pays que je pourrais mentionner sont la Birmanie, le Zimbabwe, l'Afghanistan, le Soudan, le Liban et le Pakistan. Dans tous ces pays, il y a eu beaucoup de travail commun, y compris l'organisation de l'aide humanitaire. Je pense qu'un certain niveau de succès a été atteint dans la plupart des régions. Compte tenu du fait que ces partenariats fonctionnent bien, ce travail de secours général restera certainement une priorité.

Par ailleurs, le DFID a beaucoup favorisé les activités de renforcement des capacités dans plusieurs pays en développement, en travaillant en étroite collaboration avec la société civile locale (par exemple, en Éthiopie et Tanzanie).

Dans ces pays, le DFID est pleinement conscient qu'il faut constamment étendre les services à des groupes marginalisés dans les régions moins desservies et notamment en raison de la nature des relations existantes entre les gouvernements et les OSC. La question de la responsabilité et de la transparence à tous les niveaux (société civile et État) est cruciale pour le DFID. Le DFID, en collaboration avec les OSC, a par exemple soutenu des projets d'activités de développement du secteur associatif en Afghanistan, l'élaboration des DRSP en Tanzanie et Éthiopie, la prestation de service et des activités de création de revenu par des projets de microfinancement dans de nombreux autres pays.

Pendant ces dernières années notamment, le DFID a travaillé sur le contenu du programme dans de nombreuses écoles (primaires et secondaires) pour diffuser les connaissances et la prise de conscience des questions de développement chez les jeunes. Le DFID ne s'est pas uniquement focalisé sur le plaidoyer, mais a encouragé le travail bénévole, offert de l'aide aux groupes noirs et issus des minorités ethniques et a appliqué uniformément les principes appris dans les programmes de développement outre-mer (à tous les niveaux de l'environnement britannique) pour faire de l'éducation et de la sensibilisation au développement en général.

## **3. Quels sont selon vous les principaux défis auxquels seront confrontés les donateurs (existants) et les OSC du nord (ou du sud) dans les cinq prochaines années ?**

D'après moi, les principales épreuves auxquelles sont confrontés les donateurs et la société civile sont :

- d'être transparents et responsables
- de pouvoir mesurer l'incidence des initiatives et prouver les résultats
- de continuer à apporter un appui politique à un programme axé sur le développement quand la situation politique et économique est très difficile presque partout.

Il est extrêmement important que les OSC donnent le bon exemple et soient transparentes et responsables. L'IDC (Comité international pour le développement du Parlement britannique) accorde une priorité absolue à ces deux facteurs. Il tient en outre aux résultats et à en avoir pour son argent. Quand un financement est accordé, nous devons garantir que les organisations bénéficiaires soient responsables et montrer que le financement a eu un effet positif sur la situation qu'il était censé améliorer. Nous devons pouvoir prouver son incidence. Or, si nous pouvons nous féliciter du fait qu'un des effets soit d'améliorer les processus, il reste important de pouvoir montrer l'incidence des résultats sur le terrain.

Un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés est la capacité de continuer à défendre par des arguments solides des politiques axées sur le développement quand l'environnement politique et économique est à la fois difficile et complexe, par exemple, dans de nombreux pays à revenu moyen, où les inégalités de revenu sont très fortes. Nous devons continuer à travailler dans ces pays et à soulever les questions de développement pertinentes. Nous ne devons pas les oublier simplement parce qu'elles ne posent apparemment pas de problèmes dans d'autres régions.

#### **4. Enfin, sur ce qui se passe à Accra...**

Nous gardons de grands espoirs quant à ce qui peut être accompli à Accra.

Nous sommes tout à fait conscients du rôle important de la société civile à Accra. Nous ne pouvons nous permettre de revenir sur les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Paris. Nous devons continuer à faire progresser l'agenda de l'efficacité de l'aide et faire aboutir ses objectifs essentiels.

Le forum parallèle de la société civile aura lui aussi un rôle essentiel à jouer en mettant la pression sur les donateurs et les gouvernements pour qu'ils tiennent leurs objectifs, de façon à rendre l'aide plus efficace.

#### **L'absence de citoyens dans les États fragiles**

Dans la littérature abondante disponible sur le sujet des États fragiles, défaillants et de la disparition de l'État, on trouve peu de chose sur le rôle que les citoyens pourraient jouer en critiquant leur gouvernement et qui pourrait contribuer à déterminer la qualité et l'orientation de celui-ci. Alors que de nombreux donateurs reconnaissent qu'un gouvernement transparent, le respect des droits et le financement des besoins de base des citoyens sont des critères essentiels pour justifier l'aide au développement, il y en a peu, voire aucun, à avoir établi la nécessité de mesures consultatives ou d'un réel dialogue avec les citoyens (ou leurs représentants) dans les États sujets au conflit, fragiles ou défaillants. Cela semble souvent une tâche difficile dans les contextes complexes, mais le travail récent d'INTRAC porte à croire que les donateurs plus encore que les États fragiles ou défaillants sont responsables du problème dans les tentatives de construire la paix et la stabilité.

Le travail d'INTRAC souligne également une tendance plus générale de menaces pour la vie et l'espace civiques, à savoir la violence endémique et les mesures de sécurité qui ont suivi. Les deux ont suscité de vives inquiétudes, qui se sont généralisées dans la plupart des régions du monde. Les préoccupations des donateurs du nord ajoutées à l'importance excessive accordée à l'État et son renforcement ont nui à l'espace civique et à la participation citoyenne au dialogue politique, à un moment où ils sont plus que jamais nécessaires. Même s'il est important de reconnaître que l'on ne peut pas faire beaucoup de généralisations sur "les citoyens" ou "l'espace civique" (les méthodes d'engagement

varieraient inévitablement d'un contexte fragile à l'autre), il reste un vide étonnant dans la littérature sur la meilleure manière d'engager la société civile dans les États fragiles pour garantir des résultats plus positifs, au bénéfice de communautés entières plutôt que de quelques-unes en particulier.

Notre travail tend aussi à indiquer que le rôle de nombreuses ONG dans les États fragiles semble avoir été largement relégué à celui de fournir de l'aide humanitaire (CAD/OCDE 2002, DFID 2005, Schetter 2007). Ce travail est évidemment nécessaire, mais on voit peu de tentatives de soutien à l'activité locale, par exemple, un renforcement de la société civile, des activités de plaidoyer ou basées sur les droits qui sont souvent les activités les plus menacées dans les contextes vulnérables. En outre, le travail récent d'INTRAC sur la sécurité nationale et le développement a montré que le manque d'appui des donateurs à la participation de la société civile aux questions de politique générale a permis à de nombreux gouvernements de profiter de la situation et de qualifier de nombreuses OSC de "menace" à la sécurité nationale, souvent par des preuves douteuses. À cause de cela, des militants du secteur social et des OSC ont souvent été traquées et harcelées, ce qui a marginalisé encore davantage ces groupes (Sen et Morris 2008).

Il n'est pas étonnant qu'au cœur de certains débats de donateurs, il manque de cohérence et d'intelligence sur la meilleure manière d'organiser la sécurité des citoyens qui sont souvent les plus vulnérables, dans les situations où les États ne sont pas parvenus à fournir des services de base.

Certains gouvernements et donateurs du nord ont, par exemple, cherché à adopter une stratégie militaire pour renforcer le secteur de la sécurité et maintenir la loi et l'ordre. Cependant, des groupes de citoyens dans de nombreux pays en conflit ont affirmé que l'option de la défense nuisait à la reconstruction sociale, comme l'ont montré les cas d'États aux avant-postes de la guerre au terrorisme, notamment l'Irak et l'Afghanistan. Dans ces pays, la violence, en particulier contre les civils n'a pas cessé, malgré les milliards de dollars de l'armée et l'aide liée à la sécurité. **[pull quote] De nombreux donateurs se sont montrés incapables de résoudre la question de la fragilité de l'État et de la prédisposition à l'échec et l'implosion.**

Récemment, un consensus s'est dégagé, comme l'ont montré Browne (2007) Ghani et Lockhart (2008) et même des donateurs tels que le DFID (2005), sur le fait que de nombreux programmes de donateurs sont sur la mauvaise voie s'agissant des États fragiles et défaillants. Le DFID plaide en faveur d'un engagement renforcé dans les États fragiles pour des raisons humanitaires, tandis que Browne prétend que, moyennant quelques exceptions, les donateurs sont apparus aux mauvais moments et avec les mauvaises attitudes et ont même parfois compromis les progrès du développement à cause de leurs politiques à l'égard des États fragiles. Ghani et Lockhart ont soutenu que la consolidation de l'État ne pouvait être imposée de l'extérieur et qu'elle devait se faire via un consensus interne et des accords externes, pourvu qu'elle ne se limite pas à ceux-ci. Cet avis est partagé par beaucoup, notamment par INTRAC, qui dans le cadre de son travail récent sur le Liban comme pays fragile, a identifié l'interférence occidentale plutôt que l'assistance comme principal facteur nuisant à la construction d'un système pluraliste (Fayyad 2008).

Donc, malgré les contextes variés présentés par la littérature (dimensions géographiques, économiques, sociales, politiques et culturelles de la formation de l'État), il y a une unanimité pour critiquer le fait que de nombreux donateurs ont largement échoué à se saisir du problème de la fragilité de l'État et de la tendance à l'échec et l'implosion. La plupart, semble-t-il, ont été incapables de s'engager avec les citoyens, même en cas de fragmentation sociale et de situation complexe sur le terrain. Cette vue semble être un thème récurrent dans la littérature qui a été publiée ces dix dernières années sur les États fragiles. Il est important tant pour le gouvernement que les donateurs de reconnaître le rôle vital joué par la société civile et l'espace civique, même dans les situations de conflit désespérées, dans la résolution des conflits et l'établissement d'une quelconque représentation. Se limiter

à fournir de l'aide humanitaire, même si elle est précieuse, risque de ne pas résoudre la question fondamentale de la nécessité d'un dialogue avec un large éventail de citoyens, sans pressions extérieures favorisant les uns ou les autres ou basé sur le pouvoir et les intérêts géopolitiques.

Kasturi Sen  
Directeur de la recherche, INTRAC  
ksen@intrac.org

## **Références:**

Ghani, A et Lockhart, C (2008) *Fixing Failed States: a framework for rebuilding a fractured world*, Oxford University Press.

DFID (2005) *Why we need to work more effectively in Fragile States*. DFID Londres

International Centre for Non-Profit Law (2008) *Defending Civil Society: A report of the World Movement for Democracy*

The Brookings Institute (2008) *The Index of State Weakness in the Developing World*

Browne, S (2007) *Aid to Fragile States – Do donors help or hinder?*, UNWIDER Document de travail no. 2007/01

Fyyad, A (2008) *Fragile States: Dilemmas of Stability in Lebanon and the Arab World*, INTRAC

Sen, K and Morris, T (2008) *Civil Society and the War on Terror*, INTRAC

Schetter, C (2007) *The Dilemma of Reconstruction in Afghanistan*, Fondation Heinrich Boll CAD/OCDE(2002) Comité d'aide au développement : DCD/DAC 32 REV 1

## **La société civile au Moyen-Orient: Contexte historique et régional**

Les organisations de la société civile sont confrontées à de nombreux problèmes au Moyen-Orient. INTRAC s'engage à fournir une aide en matière de recherche et de renforcement des capacités à bon nombre d'entre elles. Valli Yanni présente quelques problèmes principaux, qui soulignent leur complexité et diversité.

### **Une région présentant une grande diversité**

On considère habituellement que la région du Moyen-Orient comprend trois sous-régions : le Machrek (le Levant), le Maghreb (l'Afrique du nord) et les États du Golfe. Les similarités dans la région sont entre autres la langue (arabe), la religion (principalement l'islam et ensuite le christianisme); le passé colonial (sauf l'Arabie saoudite et le nord Yémen), la culture, les coutumes et les systèmes sociaux et politiques ; et le conflit (Palestine, Liban, Irak, Soudan, Yémen). Les différences dans la région sont notamment le niveau et l'incidence de l'éducation (dans certains pays, le niveau d'instruction est élevé tandis que dans d'autres, le niveau d'alphabétisation est très faible, en particulier chez les femmes) ; la distribution des richesses (des pays pétroliers au Yémen, qui figure sur la liste des pays les moins avancés) et l'état de développement et d'efficacité de la société civile.

### **La signification de "société civile"**

Le terme "société civile" n'a pas de racine arabe, mais sa traduction de l'anglais signifie "société de la ville". Le concept, comme d'autres concepts tels que le genre, a été repris des

modèles occidentaux, dans l'hypothèse qu'il s'appliquerait au monde arabe. Le travail de la société civile dans la région a été principalement associé avec le travail philanthropique ou caritatif, en particulier celui des principales religions, l'islam et le christianisme. Les institutions liées à ces deux religions participent depuis longtemps au travail caritatif en fournissant des services sociaux dans les secteurs de la santé, l'éducation, l'aide directe et d'autres formes d'action sociale.

La philanthropie au Moyen-Orient est profondément ancrée dans les questions religieuses. Le don a une signification importante : il ne s'agit pas simplement de donner aux pauvres (comme on le perçoit généralement en Occident), mais d'un devoir dans le cadre d'une justice sociale (la *Zakat* et la *Sadaqa* dans l'islam et l'*Oushoor* dans le christianisme).

## **Un bref aperçu de la société civile dans la région**

Au cours des décennies, la priorité du travail de la société civile au Moyen-Orient est passée de la philanthropie (action sociale et assistance directe) au développement (prestation de services), à l'aide d'urgence (aide et prestation de service) et plus récemment et petit à petit au travail de défense des droits (droits humains, droits des femmes, questions environnementales). Toutes ces formes de travail de la société civile coexistent. La société civile au Moyen-Orient a suivi la tendance des mouvements de la société civile ailleurs dans le monde : des ONG aux OSC, de la prestation de service au renforcement des capacités et du développement au plaidoyer. En ce qui concerne leur relation avec l'État, les OSC sont considérées comme des prestataires de service appelées à combler ses insuffisances. En outre, les OSC sont, pour la plupart, contrôlées par les gouvernements dans la région (dont bon nombre sont des régimes répressifs), qui limitent l'enregistrement des ONG, leurs activités et la récolte de fonds.

## **Organisations de la société civile – quelques exemples**

### **Qui sont-elles et que font-elles?**

Les OSC au Moyen-Orient présentent une grande diversité en termes de taille, domaine d'activité, mandat, gouvernance, règlement, stade de développement (d'émergente à bien établie) et de niveau d'efficacité. La majorité des OSC se fondent sur la philanthropie (organisations caritatives), qui a tendance à limiter leur rôle à la prestation de service et à l'appui traditionnel à l'action sociale. Les donations privées apportent la majorité des fonds de ces organisations qui sont soumises à des réglementations limitées (jusqu'à récemment, quand les mesures de lutte contre le terrorisme ont pris effet pour se focaliser sur la réglementation des donations privées). D'autres OSC, comme dans d'autres parties du monde, sont plus opportunistes et suivent les modes de financement plutôt que la demande ou les besoins de la société. Plus récemment, de nombreuses OSC au Moyen-Orient se sont impliquées dans des domaines non conventionnels tels que les droits des femmes, le plaidoyer, les droits humains, les questions environnementales et la recherche. Au Moyen-Orient, la loi interdit aux ONG de s'engager dans des activités politiques. C'est pourquoi celles qui s'impliquent dans des activités de défense des droits sont confrontées à de sérieux obstacles.

Les exemples sont, entre autres, le Centre Ibn Khaldun des études de développement, qui est une ONG située au Caire et qui s'occupe de programmes de recherche, plaidoyer et développement depuis 1988. Le Liban compte quelques organisations pour coordonner le travail des OSC (le forum ONG libanais, le collectif des ONG bénévoles libanaises et le réseau arabe des ONG pour développement). Dans les Territoires palestiniens occupés, les ONG assurent la majeure partie des services de santé primaires, les hôpitaux, les centres de réhabilitation et l'éducation préscolaire.

## **Dilemmes auxquels est confrontée la société civile dans la région**

Le Moyen-Orient est une région instable, dans laquelle les obstacles sont nombreux pour les OSC locales et celles qui travaillent avec elles, de l'extérieur de la région. Ces problèmes découlent de deux sources principales.

1. internes à la région : régimes répressifs; état d'urgence prolongé dans certains pays ; restriction de la liberté d'association (freinant les tentatives des ONG qui s'engagent dans des activités de défense des droits humains ou d'autres droits, qui sont considérées comme politiques); certaines lois réglementaires datent du début du siècle dernier (et ne tiennent pas compte des changements qui ont eu lieu depuis) ; la rareté des organes de coordination ou des réseaux pour faciliter les débats ; les mauvaises relations et interactions avec les gouvernements, ajoutées au manque de confiance des deux côtés, une faible base de financement, de faibles capacités internes pour définir leurs propres objectifs et stratégies, qui sont dès lors décidés par le bailleur de fonds.
2. extérieures à la région: la guerre au terrorisme a eu des conséquences sur les OSC sur le plan des finances (restriction du financement étranger), fournissant aux régimes répressifs un instrument supplémentaire pour handicaper les OSC dans la région. Il y a l'avis négatif de l'Occident sur le Moyen-Orient (Islam, Arabes = Al Qaeda et terrorisme). Les OSC sont en outre de plus en plus sceptiques dans la région par rapport aux interventions de l'Occident.

### **Conclusion**

Malgré l'ampleur des problèmes auxquels elles sont confrontées, de nombreuses OSC au Moyen-Orient ont la volonté et le souci de poursuivre leur lutte pour la justice sociale. Il est important de mieux les faire connaître par des espaces de discussion comme Civicus, afin de montrer leur diversité et le rôle potentiel qu'elles ont dans leurs sociétés et de témoigner de la solidarité avec leur lutte.

Valli Yanni est une consultante indépendante, qui a de l'expertise dans la formation participative, les sexospécificités, le plaidoyer et la diversité culturelle. Son expérience a été acquise au Moyen-Orient, de même que dans d'autres endroits du monde. Cet article se fonde sur une présentation faite à l'Assemblée mondiale de Civicus World en juin 2008.  
Email: [valli.yanni@ntlworld.com](mailto:valli.yanni@ntlworld.com)